

Conseil Communal

Séance du 30 janvier 2017

Etaient présents :

MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président;

NOTET P., MARS G., GROGNA J. et REYTER R., Echevins;

ARNOULD F., COLLARD D., PIGEON E., PAUL C., LHOAS V.,

SONNET M., CONRARD C., BURNON A., HENKINET F., MOUTON B.,

LEYDER O. et DEREMIENS V., Conseillers;

LAMOLINE P., Présidente du CPAS (voix consultative);

GIERENS Bernard, Directeur général

La séance est ouverte.

Travaux

1. Entretien extraordinaire de voiries 2017 : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Aux chemins suivants, à savoir le chemin n° 20 à Cobreville, le chemin de la Fagne Wéry à Vaux-sur-Sûre et la liaison Cobreville – Remoiville, ainsi que la route de Laneuville à Vaux-sur-Sûre, le revêtement présente des zones de faiénçage, de fissures et de nids de poule.

Pour les trois premiers tronçons, il est prévu un reprofilage en continu du revêtement hydrocarboné et une imperméabilisation par un enduit bicouche.

Pour le dernier tronçon, il s'agira d'un fraisage et d'un reprofilage en revêtement hydrocarboné sur une longueur de 300 m et d'un enduisage sur 1.200 m.

Le devis estimatif des travaux s'élève à la somme de 217.969,40 euros TVA comprise.

Le marché sera passé par adjudication ouverte.

2. Entretien et pose de filets d'eau 2017 : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Il est constaté une absence de filets d'eau devant certaines habitations de la Commune, ce qui entraîne l'écoulement des eaux pluviales de la voirie vers le parking privé des habitations.

Il est donc proposer de poser des filets d'eau afin de récolter les eaux pluviales à Remichampagne, Poisson-Moulin, Ferme Chenot à Rosières, Grandru, Nives, Chenogne, Hompré et Sibret.

Le devis estimatif des travaux s'élève à la somme de 70.992,03 euros TVA comprise.

Le marché sera passé par procédure négociée sans règle de publicité.

3. Plan d'investissement communal pour les années 2017 – 2018 : approbation.

La Commune de Vaux-sur-Sûre a été informée par le Ministère de la Région wallonne que le montant de l'enveloppe pour le Plan d'Investissement Communal s'élevait au montant de 321.038,00 euros pour les années 2017 à 2018.

Le Conseil communal approuve son projet de PIC auprès de la Région wallonne :

Année 2017 : VOIRIES

1.	Réfection de voiries dans le centre du village de Bercheux	289.053,88
2.	Réfection de voiries dans le centre du village de Salvacourt	222.443,01
3.	Réfection du parking au cimetière de Remichampagne	15.679,79
4.	Réfection de voiries à Sibret	192.022,00

Année 2018 : NEANT

TOTAL : 719.198,68 TVAC

4. Création d'une chaufferie centralisée avec la participation des privés : accord de principe.

Etant donné que, dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural, est repris une fiche-projet relative à la création d'une chaufferie centralisée et que la Commission Locale de Développement Rural a marqué son accord pour l'introduction d'une demande en convention développement rural pour la réalisation de ce projet, il est proposé au Conseil communal de marquer son accord pour le raccordement d'habitations privées au réseau de chaleur de la Commune de Vaux-sur-Sûre et pour le principe de revente de chaleur par la Commune à des tiers.

La Commune de Vaux-sur-Sûre est également invitée à confier à la FRW, Facilitateur bois Energie pour le secteur public, la réalisation de l'étude de préfaisabilité de ce réseau de chaleur en incluant ces consommateurs privés.

Intercommunales - Associations

5. Assemblée générale du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier du 1^{er} février 2017 : approbation de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30/06/2016.
2. Présentation du programme d'actions et du budget 2017.
3. Divers.

6. Solaix (Centre de consultation pour personnes dépendantes et leur entourage) : proposition de partenariat – Année 2017.

L'ASBL Solaix, Centre de consultation pour personnes dépendantes et leur entourage, propose l'établissement d'un partenariat avec la Commune de Vaux-sur-Sûre pour l'année 2017.

Elle a pour mission de proposer et mettre en œuvre toute initiative susceptible de répondre aux difficultés individuelles et collectives en lien avec les assuétudes par les différents moyens qu'elle jugera nécessaires, dans le respect de la législation en vigueur ainsi que de la déontologie de travail du secteur de la santé mentale.

La proposition de base vise un co-financement des services de l'ASBL à concurrence d'un montant annuel de 0,25 euro/habitant.

Agence de développement rural

7. Agence de Développement Local : demande de renouvellement d'agrément, approbation du budget 2017 et de la quote-part communale.

Etant donné que le premier agrément, d'une durée de validité de 3 ans, vient à échéance le 4 juillet 2017, le Conseil communal est invité à procéder au renouvellement de l'agrément de l'ADL pour une durée de 6 ans.

Il est également invité à approuver le budget 2017 ainsi que l'octroi d'un subside en 2017 à concurrence de 30 % de 38.399,61 euros, soit 11.519,89 euros pour la Commune de Vaux-sur-Sûre.

8. Motion communale visant à inciter les entreprises locales à participer aux marchés publics.

Le Conseil communal adopte une motion incitant les entreprises locales à participer aux marchés publics en demandant à l'Agence de Développement local des Communes de Léglise, Fauvillers, Martelange et Vaux-sur-Sûre à diffuser les avis de marchés pour les dites Communes et à aider les entreprises intéressées à soumissionner en leur apportant des conseils techniques dans le cadre de leur dossier de candidature.

HUIS CLOS

« A l'issue de la séance du Conseil communal, une réception a été donnée pour le départ à la retraite de notre employée au Service communal de l'Administration, Madame Mary-Paule GOOSSE ».